

La Lettre Contact

UNE RELATION DURABLE, ÇA CHANGE LA VIE.



Comment
bien utiliser
ma Banque



L'e-relevé, c'est simple,
écologique et gratuit⁽¹⁾



La CARTWIN nommée
aux Oscars

Des solutions innovantes et gratuites pour votre banque au quotidien

? Pour garder le contact avec votre compte, vous pouvez le consulter sur Internet gratuitement⁽¹⁾, recevoir des mini-relevés sur l'écran de votre téléphone portable, utiliser les distributeurs automatiques du Crédit Agricole même lors de vos

→ Le Crédit Agricole innove avec le relevé de compte électronique ou l'e-relevé

L'e-relevé, c'est simple, écologique et gratuit⁽¹⁾

A la place du relevé papier, 24h/24 par internet, vous avez accès **GRATUITEMENT**⁽¹⁾ à votre relevé de compte au format PDF. Vous pouvez le télécharger, l'imprimer... pour cela, il suffit d'être abonné à la Banque en Ligne.

Un e-mail vous informera de la mise à disposition de votre e-relevé dans votre Banque en Ligne.

? Pour gérer vos dépenses et vos entrées d'argent sereinement, vous disposez de moyens de paiement adaptés : chéquier, carte bancaire, achats sur Internet. Pensez aussi aux autorisations de prélèvements et aux domiciliations bancaires...

→ Nouveau : un service⁽²⁾ qui prend en charge vos changements ou transferts de domiciliations.

Finie la prise de tête avec les démarches.

Comment ça marche ? Vous donnez mandat à votre banque pour opérer en votre nom et pour votre propre compte, les démarches auprès des organismes concernés.

Pour ouvrir un dossier, vous donnez vos coordonnées par téléphone à un conseiller spécialisé ou vous saisissez directement vos données sans vous déplacer **par Internet**. A tout moment, vous pouvez consulter le suivi de votre dossier.

Renseignez-vous sur nos autres solutions pour optimiser votre trésorerie, la gestion de votre compte **auprès de votre conseiller en agence.**

sans affranchir, retournez ce coupon sous enveloppe blanche à : **Crédit Agricole Communication Directe - Lettre Contact Libre Réponse 15061 86029 POITIERS CEDEX**

Comment s'abonner à l'e-relevé ?

C'est simple.

• Vous êtes déjà abonné à la Banque en Ligne :

Sur votre écran général de vision de vos comptes, cliquez sur le lien **e-Relevés** dans la catégorie **E-SERVICES**



Ensuite, cliquez sur l'onglet **Gestion e-Relevés**

et suivez la procédure proposée.

• Vous n'êtes pas abonné à la Banque en Ligne :

Renseignez-vous dans votre agence pour vous abonner gratuitement à ce nouveau service.

Le Crédit Agricole nommé aux Oscars pour sa carte double action

La star des cartes bancaires a reçu l'OSCARD 2008 des cartes innovantes dans 2 catégories :

- Catégorie services
- Catégorie design



Les Oscars sont attribués par un comité d'experts internationaux composés de banques britannique, australienne et française.

Renseignez-vous dans votre agence sur **les avantages de la CARTWIN** :

- Des assurances innovantes pour protéger vos achats
- Le choix du mode de règlement à chaque opération.

Je suis intéressé(e) :

Par l'e-relevé électronique

Par le service d'aide aux domiciliations bancaires

Par l'offre naissance

Par l'assurance-vie

Merci d'indiquer le jour et l'heure où vous souhaitez être contacté(e) : à h

Vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Votre agence :

Téléphone E-mail



Contactez votre conseiller à votre agence.

www.ca-tourainepoitou.fr



Des solutions recommandées pour la croissance de votre épargne



Aujourd'hui plus que jamais, mettre de l'argent de côté pour préparer ses projets, aider ses enfants à bien démarrer dans la vie sont des sujets qui vous préoccupent. Mieux vaut être sûr de ses placements.

Le Crédit Agricole vous propose quelques-unes de ses recettes pour votre épargne.

Le Livret A, à consommer dès le 1^{er} âge avec "l'offre naissance"⁽⁴⁾ du Crédit Agricole



Un premier cadeau pour votre enfant : son premier compte d'épargne avec 20 € offerts⁽⁴⁾. A consommer dès la 1^{ère} année de naissance de votre enfant.

Pour vous parents, votre cadeau : 3 mois d'assurance prévoyance à valoir sur un contrat Initial Valeur Prévoyance Flash⁽⁵⁾.

+ une surprise pour votre enfant



Avec le Crédit Agricole, donnez du muscle à votre assurance-vie



L'assurance-vie est depuis toujours l'un des placements préférés des français pour ses nombreux avantages, **son cadre fiscal attractif, sa souplesse, l'exonération des droits de succession.** C'est aussi une alternative à étudier, à côté du traditionnel livret d'épargne, pour transmettre son patrimoine à ses descendants ou les aider à préparer leur avenir.

Notre conseil : Privilégiez les supports en euros qui vous garantissent les intérêts produits chaque année.

Profitez de notre **offre promotionnelle** sur les versements effectués **jusqu'au 30/04/2009** sur les supports en euros.

Renseignez-vous dans nos agences sur les conditions de cette offre et sur les solutions assurance-vie que nous avons sélectionnées pour vous.

Le savez-vous ?

Le livret A est un produit solidaire par définition : les fonds qui y sont déposés seront affectés pour partie au financement du logement social et de la politique sociale de la ville et, pour l'autre, au financement des petites et moyennes entreprises, ou aux travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments anciens.

Ce que vous devez savoir :

L'ensemble des offres est soumis à conditions et à l'acceptation du dossier par le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.

(1) Hors forfait fournisseur d'accès internet ou opérateur téléphonique.

(2) FACILIT est une solution proposée par ISILIS, 140 rue Victor Hugo 92300 Levallois-Perret - SAS au Capital de 303 000 € RCS Nanterre 452 818 958.

(3) Cartwin est distribuée par le réseau Mastercard. Conditions disponibles dans votre agence.
(4) Le Livret A avec 20 € offerts au cours de la première année de l'enfant. Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. Dépôt minimum de 10 €, plafond réglementaire maximum de 15 300 € pour les personnes physiques, hors cumul des intérêts. L'inscription annuelle en compte des intérêts peut, le cas échéant, porter le solde du Livret A au-delà du plafond réglementaire. Un seul Livret A par personne physique, tous établissements bancaires confondus. Renseignez-vous en agence sur les conditions d'ouverture, de fonctionnement et de retrait du Livret A. Le taux du Livret A est fixé par les pouvoirs publics. Tout changement de taux est applicable à votre Livret A dès sa parution au journal officiel.

(5) L'avantage tarifaire est valable sur la souscription de l'un des parents à un contrat Initial Valeur Prévoyance Flash pour un capital de 16 000 € et est limité à 12 €. Le contrat Initial Valeur Prévoyance Flash est proposé par Predica, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole S.A. Entreprise régie par le Code des assurances - S.A. au capital entièrement libéré de 894 597 270 € - Siège social : 50-56 rue de la Procession 75015 Paris 334 028 123 RCS Paris.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 18, rue Salvador Allende BP 307 - 86008 POITIERS CEDEX - Siège administratif Boulevard Winston Churchill 37041 TOURS CEDEX - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 - Service Communication - 02 47 39 81 00 - CEP : www.cep-socotic.com

→ A vos Agendas

INDRE-ET-LOIRE et VIENNE

→ du 13 février au 20 mars

LE CALENDRIER DES CAISSES LOCALES



Chaque Caisse locale de nos 2 départements **donne rendez-vous à ses sociétaires à l'occasion de son assemblée générale.**

Moments d'échanges et de convivialité, ces réunions sont l'occasion pour **les sociétaires de prendre connaissance des actualités de leur Caisse locale, de rencontrer les dirigeants régionaux du Crédit Agricole et d'évoquer la crise.**

Venez nombreux.

INDRE-ET-LOIRE

→ les 13 et 14 mars à Tours

"QUESTIONS D'AVENIR" au Palais des Congrès Vinci

Une 2^{ème} édition autour de la santé, des loisirs, du bien-être, des services à la personne et du patrimoine des plus de 50 ans. Le Crédit Agricole vous donne rendez-vous sur son stand pendant ces 2 jours. Vous pourrez aussi participer à la conférence de notre spécialiste sur le thème "Téléassistance et Télésurveillance" le 13 mars à 16h45.

Rens. sur www.vinci-conventions.com

→ du 20 et 29 mars à La Riche

VII^{ÈME} ÉDITION DU PRINTEMPS MUSICAL DE SAINT-COSME

Jeunesse, fraîcheur et talents réunis dans la demeure de Ronsard sous le parrainage très exceptionnel du violoniste Ivry Giltis. Musique de chambre, récitals, tango, piano jazz ponctueront cette grande fête printanière. A signaler pendant le festival, un atelier gratuit pour les enfants, un espace salon de thé-restauration.

Rens. au 02 47 32 07 11

→ Retrouvez vos **Lettres Contact** dès le début de chaque mois sur :

www.ca-tourainepoitou.fr/lettre-particuliers.html

Chiffres utiles au 27 janvier 2009

Salaires minimum : 8,71 € Smic horaire brut. Décret n°2008-617 du 27 juin 2008, JO du 28. Du fait de l'inflation sur les prix à la consommation (+ 0,8 % en mars 2008 ; + 3,2 % sur un an), le SMIC a été revalorisé de 2,3 % dès le 1^{er} mai 2008 et de 0,9 % à compter du 1^{er} juillet 2008.

RMI mensuel : 454,63 € pour une personne seule sans ressources en France métropolitaine. Décret à paraître.

Sécurité sociale : 2 859 € Plafond mensuel du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009. Ce plafond sert au calcul des cotisations obligatoires de Sécurité sociale, des prestations en espèces. JO du 24 décembre 2008.

Coût de la construction : La loi du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat a modifié l'indice de référence des loyers français (IRL). Le nouvel indice, publié la première fois le 14 février 2008, correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à la consommation hors tabac et hors loyer. Indice pour le 4^{ème} trimestre 2008 **117,54** (+ 2,83 % en un an). Source : Insee au 15 janvier 2009.

Le coût de la construction (ICC) peut être encore utilisé pour certains baux commerciaux. Indice **1594** au troisième trimestre 2008. Insee, date de référence 09/01/2009

Rendement des Livrets : Les taux des livrets doivent évoluer au mois de février. A la date de publication de cette lettre, les décrets d'application n'étaient toujours pas parus. Renseignez-vous sur les nouveaux taux auprès de votre agence Crédit Agricole ou sur www.ca-tourainepoitou.fr

Indice des prix

| Evolution | Déc. 08/Nov. 08 | Sur 1 an |
|--------------|-----------------|----------|
| Tous ménages | ▼ -0,2% | ▲ +1,0% |
| Hors tabac | ▼ -0,2% | ▲ +1,0% |

L'indice des prix tous ménages sert au calcul de l'inflation.

Source : Informations rapides de l'Insee du 14 janvier 2009.